



Fonds National d'Aide  
aux Victimes de  
L'Aviation Belge asbl

Peutie, le 27 Mars 2024

Nr FON 24 – 194

Annexe : 2

## **AUX MEMBRES DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION**

Cher membre,

Nous avons l'honneur de vous annoncer la tenue de notre Organe d'Administration le **23 avril 2024 à 13.30 heures** au Ranch du 15W TptAé Chaussée d'Haecht, 138 1820 Melsbroek. L'accueil ainsi que le café seront prévus à partir de 13h15. La réunion sera suivie par l'Assemblée Générale à 13h45.

### 1. Agenda

#### a. Organe d'Administration

- (1) Mot d'accueil par le Président.
- (2) Approbation du rapport de la réunion précédente.
- (3) Proposition des nouveaux membres effectifs et des nouveaux administrateurs.
- (4) Membres effectifs et Administrateurs démissionnaires.

#### b. Assemblée Générale

- (5) Mot d'accueil par le Président.
- (6) Approbation du rapport de l'Assemblée précédente.
- (7) Aperçu des décès et des membres de 2023.
- (8) Aperçu financier de 2023.
- (9) Rapport et décharge des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023.
- (10) Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024.
- (11) Adaptation des statuts.
- (12) Vote des nouveaux statuts.
- (13) Adaptation Règlement Interne
- (14) Vote règlement Interne
- (15) Rapport d'activités de 2023
- (16) Aperçu des activités pour 2024
- (17) Nouveaux gadgets
- (18) Proposition du budget 2024
- (19) Approbation du budget 2024
- (20) Acceptation des nouveaux membres effectifs et des nouveaux administrateurs.
- (21) Membres effectifs et Administrateurs démissionnaires.
- (22) Divers.

#### c. Organe d'Administration

Approbation des fonctions d'administrateurs.

## 2. L'importance de votre participation

Votre participation à chaque Assemblée Générale annuelle est primordiale. Les points que vous souhaitez mettre à l'ordre du jour doivent nous être transmis anticipativement via notre boîte mail [fonavibel@mil.be](mailto:fonavibel@mil.be) **avant le 10 avril 2024**.

## 3. Procurations

Au cas où vous ne pourriez pas être présent, veuillez compléter **les procurations et les renvoyer au secrétariat avant le 10 avril 2024**.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter valablement sachant :

- qu'un membre de l'Assemblée Générale ne peut pas être porteur de plus de deux procurations (Art 15)
- qu'un membre de l'Organe d'Administration ne peut être porteur que d'une seule procuration (Art 30)

Il est donc conseillé de contacter au préalable la personne à qui vous désirez donner procuration.

## 4. Tenue: SD ou civile.

## 5. Après l'assemblée générale, vous êtes invité au verre de l'amitié qui vous sera offert par notre association.

Pour l'asbl FONAVIBEL



Frédéric DUPUIS, ir  
Colonel d'aviation  
Administrateur militaire  
Secrétaire-général

Annexe A

# PROCURATION ASSEMBLEE GENERALE

Je, soussigné(e): .....

.....

déclare par la présente donner procuration à:

.....

pour voter valablement en mes lieu et place à la prochaine réunion de l'Assemblée Générale de l'asbl FONAVIBEL, fixée le **23 avril 2024**.

Fait à..... le ..... 2024

.....

(signature, précédée de la mention manuscrite  
"Bon pour pouvoir")

Annexe B

# PROCURATION ORGANE D'ADMINISTRATION

Je, soussigné(e): .....

.....

déclare par la présente donner procuration à:

.....

pour voter valablement en mes lieu et place à la prochaine réunion de l'Organe d'Administration de l'asbl FONAVIBEL, fixée le **23 avril 2024**.

Fait à..... le ..... 2024

.....

(signature, précédée de la mention manuscrite  
"Bon pour pouvoir")